

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE

« *Initiation* »

Durée : 7 heures

Lieu : salle de Formation Coopilot Meximieux

Nature de la formation : Action de formation

413 : Développement des capacités comportementales et relationnelles

Délais d'accès : 3 mois

Dates 2025 : nous contacter

- **Tarif individuel :** 750€ net de TVA
- **Tarif de groupe :** nous contacter

Public concerné : Chargé(e) RH, DRH, RRH ou tout(e) collaborateur/trice effectuant des missions de Ressources humaines.

Prérequis : aucun

Formation inter ou intra entreprise

Nombre de Participants maximum : 8

Accessibilité : pour tout besoin d'aménagement spécifique, nous contacter

Sanction visée : Certificat de réalisation

Modalité d'accès : contacter Roxane CLESSE
contact@coopilot-formation.fr ou 06 86 76 52 40
pour plus de renseignements

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser les risques psychosociaux et les facteurs
- Connaître le contexte juridique des RPS et les obligations de l'employeur
- Appréhender l'importance de la mise en place de la prévention
- Savoir évaluer les RPS et les plans d'action
- Examiner les étapes d'une démarche de prévention

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET CONTENU DE LA FORMATION

Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définition des risques psychosociaux
- Les causes-conséquences
- Symptômes et signes

Les facteurs de risques psychosociaux

- Facteurs sous la responsabilité de l'entreprise
- Durée d'exposition
- RPS et QVCT

Le cadre juridique et les enjeux de prévention

- Examiner le contexte juridique des RPS et les obligations de l'employeur
- Obligations définies par le Code du travail
- Le DUERP

LE ROI de la prévention des RPS

- Conséquences d'une mauvaise santé au travail
- Enjeux économiques, sociaux, juridiques et d'image
- Le bien-être au travail : levier de motivation et de performance

Comment évaluer les RPS ?

- LE DUERP et Comité de pilotage paritaire
- Évaluation quantitative et qualitative
- Cartographie
- Mettre en œuvre des actions

Les étapes d'une démarche de prévention

- Les principes de la prévention.
- Bâtir un plan d'actions adapté.
- Les acteurs internes et externes

ORGANISATION DE LA FORMATION

Coopilot est un organisme de formation Certifié Qualiopi en « actions de formation » et « bilans de compétences » enregistré sous le numéro 84691976369 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Equipe pédagogique :

Emilie SANGOÏ :

- Consultante RH, hypnothérapeute et formatrice
- Plus de 20 ans d'expérience dans les ressources humaines
- Accréditée DISC

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés et remis aux participants
- Exposés théoriques
- Analyse de la pratique
- Mises en situation
- Tests de personnalité

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Formulaire de positionnement en amont, à mi-parcours et en fin de formation
- Feuilles de présence.
- Plan de progression individuel suivi par l'intervenant.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.